

PALESTINE

Bulletin de l'Association belgo-palestinienne/Fondation Naïm Khader

Dépôt : 1000 Bruxelles I

Trimestriel n° 22, JUIN 2004

Belgique-België
PP
1000 Bruxelles I
1/1624

EDITORIAL

RAFAH LIVREE A LA SAUVAGERIE MILITAIRE ISRAËLIENNE

A la mi-avril dernier, j'arpentais les rues de Rafah et j'étais dans un état de grande colère.

Saïd Zouarab, le maire de la ville qui nous avait accueillis, nous avait conduits vers les quartiers frontière avec l'Égypte. Là, tout n'était que désolation. Depuis le début de l'Intifada, l'armée de M. Sharon y avait déjà rasé 2.018 maisons et y avait créé une sorte de no man's land hideux entre, d'une part, la ville et les camps de réfugiés et d'autre part, la frontière entre la bande de Gaza et l'Égypte. Au loin, on apercevait le drapeau flottant sur la ville frontière égyptienne.

Le maire de Rafah nous dressa le tableau édifiant de cette ville martyre de quelque 200.000 habitants, qui compte 75 % de réfugiés et dont le sous-emploi chronique touche 80 % de la population active, il nous en a décrit l'asphyxie économique, le grand nombre de sans-abri. Au centre de la ville, là aussi, c'était la désolation. Amas de ruines, décombres et gravats étaient tout ce qui restait de maisons rasées sans motif apparent. C'étaient là les plaines de jeux des enfants qui y jouaient pieds nus. Impossible de réparer toutes les conduites d'eau et les égouts éventrés, les routes défoncées et les poteaux électriques arrachés, tout était détruit. " En quoi est-ce une question de sécurité pour Israël? ". Au lieu-dit Bloc 0, sur 300 mètres, les maisons encore debout sont éventrées, rendues inhabitables. Des gens tentent d'y survivre néanmoins, sous des bâches. D'autres maisons, construites récemment grâce à l'aide de l'Union européenne, ont déjà été bombardées. " Ils ont tué aussi toute vie civile à Rafah. Leur objectif de sécurité, c'est de nous détruire mais nous résisterons. A vous d'empêcher Israël et son gouvernement de poursuivre ce carnage ", nous disait Saïd Zouarab le 17 avril 2004.

Un mois plus tard, jour pour jour, malgré les protestations et condamnations internationales, l'opération " Arc-en-ciel dans le nuage " est déclenchée sur Rafah. Avec la caution de la Cour suprême israélienne, le gouvernement de M. Sharon permet à son armée, en trois jours, de tuer plus de 50 personnes, d'en blesser plusieurs centaines, de détruire des dizaines de maisons supplémentaires, faisant un millier de sans-abri en plus.

L'urgence aujourd'hui, c'est d'empêcher M. Sharon de perpétrer encore d'autres crimes contre l'humanité. Nous devons agir et réclamer que la Belgique et les autres États européens, " Hautes parties contractantes de la IVe Convention de Genève " convoquent d'urgence une Conférence pour y juger ce que des parlementaires et des journalistes israéliens eux-mêmes ainsi que des ONG internationales qualifient déjà de " crimes de guerre ".

Afin d'empêcher l'achèvement de la construction du Mur, nous devons continuer inlassablement à appeler le Secrétaire général de l'ONU à inviter le Conseil de sécurité à intervenir en déployant une force de paix et d'interposition sur les frontières entre Israël et les territoires palestiniens de Gaza et de Cisjordanie.

En tant que citoyens de l'Union européenne, nous devons enfin réclamer qu'elle mette en œuvre le processus de suspension de l'accord d'association U.E.-Israël pour violation caractérisée des droits de l'Homme, tel que cela est prévu dans l'article 2 de la Convention européenne méditerranéenne de Barcelone.

Pierre Galand



LA PLUS DURE DEFAITE DES PALESTINIENS DEPUIS 1948

Ariel Sharon a toutes les raisons d'être satisfait. Puissance régionale, jamais Israël n'a connu une situation stratégique aussi favorable. La menace irakienne a disparu. Selon les généraux israéliens, la défense antiaérienne syrienne est obsolète. La Libye a renoncé aux armes de destruction massive. Téhéran subit la pression de la communauté internationale pour placer son programme nucléaire sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et il ne viendrait à personne l'idée saugrenue d'en exiger de même pour le centre de Dimona dans le Néguev ou de demander des explications sur le programme spatial militaire israélien.

Profondément divisée, la Ligue arabe ne parvient pas à organiser un sommet alors que le mouvement national palestinien vient de subir sa défaite la plus dure depuis 1948. Après trois ans et demi d'Intifada, l'autorité autonome issue des accords d'Oslo n'existe plus que sur le papier. L'armée israélienne occupe à nouveau la Cisjordanie, où toutes les localités sont bouclées par près de six cents barrages en tout genre - l'ONU les a comptés. Au nom de la lutte antiterroriste chère à l'administration Bush, Tsahal poursuit les "liquidations ciblées" de dirigeants islamistes. Le cheikh Yassine le 22 mars, son successeur, Abdelaziz al-Rantissi, samedi dernier. Aucune perspective de négociation ne pointe à l'horizon. En déclarant Yasser Arafat persona non grata, Ariel Sharon et George Bush ont non seulement neutralisé le seul dirigeant palestinien qui ait la légitimité pour conclure un accord avec Israël mais l'ont poussé à prouver qu'il n'était pas hors jeu en faisant barrage à toute tentative de réformer l'autorité autonome. Disposant du soutien sans faille du président des Etats-Unis et de la droite

républicaine aux Etats-Unis, Ariel Sharon a désormais tous les éléments en main pour imposer sa solution au problème palestinien. Le plan que, patiemment, il a mis en place depuis son premier poste ministériel dans le gouvernement de Menahem Begin, en 1977, et qu'il a décrit dans son autobiographie publiée en 1989. Donner plus de profondeur à la plaine côtière israélienne en occupant le plus possible les hauteurs qui la dominent à l'est. Créer des zones de sécurité dans la vallée du Jourdain. Assurer une majorité juive à Jérusalem, " la

capitale éternelle réunifiée d'Israël ". Le mouvement Goush Emounim a été un des sous-traitants de ce vaste projet. Ses militants, poussés par la vision messianique du Grand Israël biblique, ont créé des colonies là où les gouvernements travaillistes n'en voulaient pas.

Mais Ariel Sharon vient d'abattre ses cartes en publiant son plan de séparation. Les Palestiniens recevront des enclaves qu'ils pourront appeler " Etat de Palestine ". Là où des colonies risqueraient d'être trop isolées en secteur palestinien,



elles seront évacuées. A Gaza d'abord, où 7 000 colons sont entourés par plus d'un million et demi de Palestiniens. Le départ de Gaza permet d'assurer la promotion du plan Sharon. Les Israéliens ont toujours rêvé de se débarrasser de ce territoire surpeuplé de réfugiés. La colère des colons et de l'extrême droite israélienne viendra renforcer l'image " pragmatique " du Premier ministre, qui, en cas de crise gouvernementale, pourra compter sur le Parti travailliste de Shimon Pérès afin de former un cabinet d'union nationale. Et puis ceux qui, en Israël ou à l'étranger, veulent garder l'espoir d'une relance du processus de paix pourront toujours considérer que l'évacuation de colonies par Sharon, leur tuteur, est un précédent historique qui permettra de reprendre les négociations. Rappelons que le retrait n'est prévu que pour le milieu de l'année 2005.

A moins d'un miracle économique, les Israéliens laisseront une population plongée dans une paupérisation sans précédent, conséquence des opérations israéliennes destinées " à graver dans la conscience des Palestiniens qu'ils n'obtiendront rien par la violence ". La formule est de l'état-major de Tsahal. Soixante-deux pour cent des Palestiniens vivent en dessous de la ligne de pauvreté qui est de deux dollars par jour. La plupart de ces familles survivent grâce à l'aide alimentaire des organisations internationales. Pire, selon l'organisation caritative américaine CARE, à Gaza 13,3 % et en Cisjordanie 4,3 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition grave. Des chiffres importants car plus de la moitié de la population palestinienne a moins de 15 ans. Selon un sondage effectué par un psychiatre de Gaza, 53 % de ces enfants ne rêvent pas de devenir astronautes, ingénieurs, médecins ou même généraux mais... shahids - martyrs. Ce sera une génération tournée vers la vengeance dont les héros s'appellent Ahmad Yassine et Abdelaziz al-Rantissi.

Cela ne surprend pas Ariel Sharon. A 76 ans, pour lui c'est le combat imposé au sionisme depuis sa création et il ne changera pas sa vision de l'Histoire :

Israël affronte le terrorisme arabe depuis plus de 120 ans. Les chances d'un accord dépendent avant tout des Arabes, qui doivent éliminer le terrorisme... Du point de vue stratégique, il est possible que dans dix ou quinze ans le monde arabe en plein déclin aura moins de possibilités d'attaquer Israël, qui aura une économie florissante." Pour lui, il n'y a pas de menace démographique arabe : " Au début du siècle dernier, il y avait en Palestine 56 000 Juifs, ensuite moins de 660 000 lors de l'indépendance d'Israël. Il y en a aujourd'hui près de 5,5 millions... Je suis certain que le temps oeuvre en notre faveur. "

En traçant les limites des enclaves palestiniennes, Ariel Sharon entend assurer l'avenir de la sécurité d'Israël. Face à cette stratégie, la politique de Yasser Arafat s'est avérée catastrophique. Le président palestinien n'a pas mesuré les conséquences des attentats-suicides du 11 novembre 2001 aux Etats-Unis. Il a trop hésité à lancer une politique répressive contre les chefs intégristes à Gaza jusqu'au début 2002. Lorsqu'il prit la décision d'appréhender le cheikh Yassine et son entourage, le 27 mars 2002, il était trop tard. Une bombe humaine du Hamas venait de tuer vingt-neuf Israéliens à Netanya. Le Premier ministre israélien pouvait déclencher sa grande offensive contre l'autorité autonome et neutraliser définitivement Arafat. Depuis, Ariel Sharon est le premier dans l'histoire de la région à pouvoir décider seul de la solution à apporter au problème palestinien. Grâce à l'alliance sans précédent qu'il a forgée avec la droite républicaine de George Bush, nul ne peut efficacement contester sa politique. Ni l'Europe, ni le monde arabe, ni les Nations unies. Mais Israël peut-il se permettre une telle victoire ?

Par Charles Enderlin, correspondant de France 2 à Jérusalem
 Dernier ouvrage paru : Paix ou guerres. Les secrets des négociations israélo-arabes 1917-1997, Fayard.

Charles ENDERLIN
 Paru dans Libération
 Mardi 20 avril 2004

UN BILAN ACCABLANT...

Pour le seul mois de mai 2004 :

- 128 Palestiniens ont été tués, dont 21 enfants ; 11 ont été la cible d'assassinats extrajudiciaires (5 à Naplouse, 2 à Jénine, 1 à Qalqiliya, 3 à Gaza).
- 609 Palestiniens ont été blessés, dont au moins 69 enfants. 34% ont été atteints par des balles réelles, 6% par des balles caoutchoutées ou en plastique.
- 607 Palestiniens ont été arrêtés, dont 39 enfants.
- 247 maisons ont été démolies, dont 25 partiellement. Le secteur le plus touché est Rafah et ses camps de réfugiés en bordure de la frontière avec l'Égypte.
- 25 terrains agricoles ont été rasés.
- 81 biens ou propriétés ont été détruits (récoltes ou vergers incendiés, voitures, ambulances ou motos écrasées ou incendiées, granges, clôtures ou puits démolis, etc.)
- Chaque jour, l'armée israélienne a effectué en moyenne 25 raids ou " incursions " dans des villes, villages ou camps de réfugiés pour y opérer des perquisitions, arrestations, démolitions, confiscations... ; et une dizaine d'attaques terrestres ou aériennes au cours desquelles des tirs de balles, d'obus de chars ou de missiles ont visé des maisons et/ou la population palestiniennes.

Depuis le début de l'Intifada d'Al-Aqsa (29 septembre 2000), 3004 Palestiniens ont été tués, et 26276 autres blessés.

Chiffres établis notamment à partir des statistiques quotidiennes relevées par le Croissant Rouge Palestinien et par le " Negotiations Affairs Department " de l'OLP.

ZEITOUN



Ils sont arrivés la nuit comme des voleurs. Ils arrivent toujours la nuit- c'est terrible la nuit quand elle s'emplit de rumeurs. Et la nuit s'est mise à tourner au rythme des hélicoptères. Elle ne s'ouvrait que déchirée par les éclairs des tirs et l'écho éclaté des explosions. Ils sont arrivés la nuit. Et on les attendait. Qui laisserait entrer un étranger s'il a le visage de la guerre, s'il se cache dans des boîtes blindées et si, en guise de main, il tend un fusil ?

La nuit tournait au rythme des hélicoptères et les rues s'emplissaient du grondement têtue et menaçant des chars et des blindés. Les résistants étaient prêts en dépit de leur faiblesse et du déséquilibre des armes. Et ils ont résisté.

A l'aube, c'est le jour qui s'est mis à tourner et la nouvelle est tombée : un blindé de transport avait sauté sur une mine et six soldats étaient morts. Le jour s'est mis à respirer un peu plus librement : les résistants avaient remporté une victoire et chacun s'en sentait un peu victorieux. Chacun avait comme retrouvé sa dignité et si l'on savait que la revanche serait terrible, on refusait d'y penser.

Et le jour a commencé à tourner fou. Différents groupes ont revendiqué la possession de parties des corps éparpillés des soldats. A la victoire, s'est superposée l'amertu-

me. On marchait la tête moins haute. Le jour respirait à petits coups dans l'attente du pire. Les troupes israéliennes sont restées à Zeitoun à la recherche des corps. Elles ne se sont retirées qu'après avoir récupérés par voie diplomatique les restes des leurs. C'était de nouveau la nuit.

RAFAH

L'heure est très grave. Une manifestation de civils qui se dirigeait vers Tell Al Sultan pour protester contre ce qu'y fait l'armée israélienne a été la cible de missiles et de tirs de chars. Au moins, dix personnes ont été tuées et plus de 50 blessées. Même le Jerusalem Post en anglais parle de manifestation de civil. L'armée va enquêter. Les journalistes sur place disent que les escaliers du seul hôpital de Rafah dégoulinent de sang. Avraham Burg parle de bain de sang en parlant de l'opération "Arc-en-ciel dans les nuages".

L'heure est très grave et on voit ici se répéter ce qui s'est passé à Jénine si pas pire. Prenez vos plumes, décrochez vos téléphone, lancez des e-mails aux politiques, aux journalistes, aux associations: il faut agir tout de suite et arrêter l'hypocrisie de nos dirigeants. L'heure n'est pas à la diplomatie, la société civile doit montrer ce dont elle est capable. Qu'on arrête de nous prendre pour des gentils idéalistes! Des gens meurent, des gens meurent et il en est parmi eux que vous pourriez connaître.

Merci de m'avoir lue, je ne peux même pas dire que je suis inquiète ou angoissée; je ne sais plus ce que je ressens. A vrai dire, j'ai envie de pleurer, surtout quand j'entends la voix de mes étudiants pris au piège. J'ai envie de frapper quand j'entends des jeunes de 10-20 ans dirent que je ne dois pas m'en faire, que la vie et la mort pour les Palestiniens, c'est la même chose. Ils ont 20 ans.

Marianne Blume , 19 mai 2004

Il y avait à Zeitoun de bucoliques nappes vertes à la tranquillité villageoise. Il y avait des orangers et des oliviers. Tout a disparu avalé par les bulldozers.

Il y avait à Zeitoun un tronçon de la route principale qui menait du Nord au Sud. La route n'a plus de visage ; elle n'a pas même l'apparence d'une route de campagne. Macadam, berne centrale, trottoirs, poteaux électriques, tout a été malaxé et rejeté contre les murs comme du vomit. La rue n'est plus qu'un amas de terres, de boue et d'eau jaillie des canalisations éventrées et des égouts défoncés.

Il y avait des magasins et des petits ateliers à Zeitoun. Plus aucun magasin n'a de porte, plus aucun atelier n'a l'air entier. Comme si un ouragan aveugle était passé par là.

Il y avait des voitures et des camions à Zeitoun. Deux camions sont couchés dans le fossé contre leur gré tandis que des voitures chiffonnées ou écrasées par des chars grimacent le long du chemin.

Il y avait un petit marché à Zeitoun. Il a disparu, avec ses pastèques et ses légumes, noyé sous un amas de sable amoncelé par les bulldozers. C'est à peine si deux ou trois tranches rouges pointent le nez pour marquer la place des étales.

Il y avait des maisons à Zeitoun. Certaines sont totalement détruites, tous les étages empilés au sol au milieu des gravats, comme des gâteaux ratés. D'autres ont perdu leurs fenêtres, toutes brisées par les tirs et les explosions. D'autres sont criblées de balles. D'autres sont jonchées de débris de mobilier réduit en miettes par des soldats conscieusement. D'autres encore sont maculées de la farine, du sucre et de l'huile répandus et mélangés par de mauvais gamins en uniforme. D'autres enfin pleurent leurs habitants et s'ouvrent pour la file des hommes venus présenter leurs condoléances.

Il y avait la vie à Zeitoun. Quatorze personnes sont mortes,

tuées, abattues par l'armée d'occupation. Certaines étaient armées et d'autres pas. Il y avait la vie à Zeitoun. Aujourd'hui il y a des hommes assis devant leur maison, le regard hébété et le cœur en colère qui fixent étrangement les ruines et ce qui ressemble à un tremblement de terre. Les enfants jouent dans les flaques et rêvent sans doute d'être des héros. Des badauds se promènent. Un père montre à sa fillette les arbres déracinés et la terre meurtrie. La municipalité tente de réparer l'infrastructure.

Zeitoun, Naplouse, Rafah, Jénine, Khan Younis, Tulkarem, Nuseirat, Al-Khalil, Al-Bourej, Janous, Beit Lahya, Bethléem, Beit Hanoun etc. toujours le même scénario, avec les mêmes acteurs et les mêmes spectateurs, plus ou moins critiques. Il est temps de changer, les spectateurs paient, qu'ils forcent le metteur en scène à monter une nouvelle pièce.

Marianne Blume,
le 14 mai 2004

UNRWA* : Communiqué de presse – 26 mai 2004

L'UNRWA termine son rapport sur les démolitions suite à l'opération « arc-en-ciel dans les nuages »

GAZA

Suite au retrait complet de l'armée israélienne le 24 mai 2004, l'UNRWA, l'organisation de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, a pu achever son rapport sur le nombre d'immeubles démolis ou partiellement démolis pendant la dernière opération israélienne menée à Rafah.

Du 18 mai au 24 mai 2004, 167 maisons au total ont été démolies ou rendues inhabitables dans les quartiers de Tel Sultan, Brazil et Salam à Rafah. Ces maisons abritaient 379 familles, soit 2.066 personnes.

Ces dernières démolitions ont alourdi un des bilans les plus catastrophiques à Rafah depuis le début de l'Intifada. Au total, du 1er mai au 24 mai 2004, 277 buildings abritant 641 familles, soit 3.451 personnes, ont été démolis à Rafah.

Depuis le début de l'Intifada, 1 476 buildings ont été démolis à Rafah, portant atteinte à 14.666 personnes.

* UNRWA : Agence des Nations Unies pour l'aide aux réfugiés palestiniens

LAISSERONS-NOUS DETRUIRE LA PALESTINE ?

Fort de l'appui inconditionnel du président américain, dont la politique au Moyen-Orient se résume en une fuite en avant militaire et impériale, le gouvernement israélien est passé à une nouvelle phase de son plan d'écrasement de la résistance palestinienne et d'anéantissement de tout processus de paix, dont l'aboutissement est la création d'un Grand Israël incluant une proportion plus ou moins importante de sujets arabes et de bantoustans palestiniens. Il défie ouvertement le droit international et l'opinion des peuples voisins. Croyant disposer de la force à perpétuité, il n'hésite pas à semer la haine, la ruine et l'humiliation. Or, il n'a plus, en face de lui, qu'une Autorité dont il a lui-même sapé tous les pouvoirs et une société paupérisée, expropriée, atomisée, et pourtant vivante, sur laquelle il frappe à coups redoublés et qu'il veut pousser aux actions les plus désespérées.

Dans cette situation, que peut-on attendre de l'opposition démocratique américaine, dont le candidat, en pleine surenchère électorale, a exprimé son soutien sur ce point à l'administration Bush ? Rien pour l'instant, c'est à craindre. Rien non plus, apparemment, de la gauche israélienne, qui - à l'exception de quelques petits groupes héroïques - a poursuivi et entériné la colonisation.

Sans doute n'y a-t-il pas non plus grand-chose à attendre des Etats arabes, plus empêtrés que jamais entre leurs opinions publiques, qu'ils redoutent, leurs antagonismes nationaux et idéologiques, les intérêts diplomatiques et financiers qu'ils veulent ménager et leur dépendance de la protection américaine. On peut compter, en revanche, sur les réseaux terroristes pour exploiter et aggraver la situation.

Les Nations unies n'ont certes d'autre puissance que celle des Etats membres, dont la majorité ne se résout toujours pas à faire sauter le verrou du veto américain au Conseil de sécurité et à faire respecter ses propres résolutions.

Le fait est, cependant, qu'après avoir accepté l'invasion de l'Irak sans mandat international et la dissymétrie absolue dans la mise en œuvre de leurs décisions, elles n'ont plus d'échappatoire. Si elles ne réaffirment pas le droit à l'autodétermination de la Palestine, ne condamnent pas d'une façon enfin efficace les assassinats ciblés, la construction du mur, l'annexion de fait de la Cisjordanie, n'exigent pas le retrait israélien complet des territoires occupés et la mise en œuvre d'un plan de protection des populations, toute chance pour elles de restaurer la crédibilité de l'institution internationale sera vraisemblablement perdue.

Les nations européennes n'en finissent pas de payer la note de leur mauvaise conscience, de leurs refoulements et de leur lâcheté. Après avoir contribué, à des degrés divers, à l'extermination des juifs pendant la seconde guerre mondiale et "oublié" la colonisation, elles s'apprêtent maintenant à sacrifier le peuple palestinien - dont elles prétendent pourtant soutenir le droit à l'existence et à la souveraineté - faute de savoir faire nettement la différence entre antisémitisme et critique de la politique israélienne, faute de vouloir reconstruire leurs relations avec le monde arabo-musulman et constituer l'espace euro-méditerranéen sur des bases de justice et d'égalité, faute de pouvoir résister à l'hégémonie militai-

re et au chantage économique des Etats-Unis, faute de chercher à rassembler au sein de l'Union européenne autre chose que des intérêts corporatifs et bureaucratiques, pour inventer une politique mondiale au service du droit.

La catastrophe est donc toute proche. Le peuple écrasé de Palestine en fait et en fera les frais. Les conséquences s'en feront sentir interminablement, sur le plan des relations internationales, de la sécurité collective, de la conscience universelle. Ce ne sera pourtant pas faute d'avertissements, de preuves, de témoignages, de signes annonciateurs. Nous ne nous lasserons pas, pour notre part, de réclamer qu'on se ressaisisse, et d'abord que le gouvernement français, en charge d'une puissance qui se veut méditerranéenne et membre permanent du Conseil de sécurité, fasse davantage - tout son devoir, tout ce qui est en son pouvoir - pour que le crime n'aille pas à son terme.

Etienne Balibar, philosophe et
Madeleine Rebérioux,
historienne.
Point de vue
LE MONDE
28 avril 2004



VERDICT DEMESURE POUR MARWAN BARGHOUTI

Le député palestinien enlevé il y a cinq ans et détenu au secret en Israël a été condamné à cinq fois la perpétuité et deux fois vingt ans.

Cinq fois la perpétuité plus quarante ans de prison, tel est le verdict démesuré mais sans surprise prononcé dimanche par le tribunal de Tel-Aviv qui jugeait depuis un an Marwan Barghouti. Sur les trente-sept accusations de meurtres ou participations à des attentats qui avaient été lancées contre lui, trois seulement avaient pu être retenues par le tribunal, et encore, sans preuves réelles puisque les témoins cités ont tous dit avoir vu leurs aveux arrachés sous la torture. Les condamnations additionnelles correspondent à l'accusation d'appartenance à une organisation terroriste : le Tanzim, branche du Fatah, dont Marwan Barghouti était le chef pour la Cisjordanie.

Le député palestinien est apparu fatigué par ses deux années de cachot mais toujours aussi combatif pour cette ultime audience d'un procès dont il a toujours dénoncé le caractère illégitime et même illégal aux yeux du droit international.

" Cette cour, a-t-il dit, s'est faite la complice de l'occupation de ma patrie. Les juges sont aux ordres du gouvernement israélien. Ils se sont fait les complices de l'occupation et se comportent exactement comme les pilotes des avions qui lâchent des bombes sur notre peuple. Ce n'est pas seulement Marwan Barghouti que vous condamnez aujourd'hui, mais aussi Yasser Arafat et tout le peuple palestinien." Et d'ajouter : " La lutte continue car la résistance à l'occupation est le plus court chemin vers la liberté. "

Des paroles qui prennent une signification toute particulière en ce jour qui, pour les Palestiniens, rappelle des souvenirs particulièrement douloureux car il marque l'anniversaire de la guerre des Six-Jours qui, en 1967, vit l'occupation de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est par l'armée israélienne. Une occupation dont on avait pu espérer après les accords d'Oslo qu'elle allait enfin finir. Mais elle s'est encore durcie depuis l'arrivée au pouvoir d'Ariel Sharon, aggravée par l'érection d'un mur d'apartheid qui enferme les Palestiniens dans d'invivables ghettos.

Marwan Barghouti, avant l'énoncé du verdict, s'était adressé au public dans lequel figuraient des pacifistes palestiniens et israéliens, des députés arabes de la Knesset et des observateurs internationaux pour les remercier de leur soutien, avec une mention spéciale pour les membres du Parlement européen qui ont été nombreux - notamment les membres du groupe GUE-GVN que préside Francis Wurtz - à assister à toutes les audiences de son procès. Très émus, les observateurs se sont levés à l'énoncé du verdict pour encourager Marwan Barghouti, l'assurer de leur solidarité et lui souhaiter " bon anniversaire ". Car c'était - ironie du sort ou intention machiavélique - le jour de ses quarante-cinq ans.

Maître Daniel Voguet, un des avocats français, qui, avec Gisèle Halimi, ont suivi de très près ce procès, assistait à ce moment à la fois émouvant et révoltant. " Il est clair, commente-t-il, que cette condamnation n'a aucune valeur juridique, comme le soulignent les avocats de Marwan Barghouti. Il est

d'autant plus regrettable qu'il va à l'encontre de tout processus de paix car il criminalise l'une des personnalités palestiniennes les plus qualifiées pour y participer et le mener à son terme. En condamnant Marwan Barghouti comme ils viennent de le faire, les Israéliens se privent de tout interlocuteur. C'est une condamnation dans la droite ligne de la politique d'Ariel Sharon, celle de l'unilatéralisme et de la terreur d'État. "

Pour le député communiste Jean-Claude Lefort, qui a, lui aussi, assisté à presque toutes les audiences : " Le procès est achevé, mais aujourd'hui commence un nouveau combat, pour la libération de Marwan Barghouti. Un comité international pour sa libération et celle de tous les prisonniers politiques palestiniens a été créé et une coordination mise en place pour l'élargir au plus grand nombre possible de pays. En France, il prolongera le comité de soutien que nous avons déjà créé au niveau du Parlement. Nous y continuerons à agir dans deux directions : la recherche d'une solution politique et la lutte contre la politique de non-intervention de l'Union européenne qui ne fait qu'encourager Sharon à poursuivre dans la voie de la politique de force. "

Après ce jugement inique, Marwan Barghouti, qui n'a jamais pu voir son épouse Fadwa depuis son enlèvement par l'armée israélienne il y a deux ans à Ramallah, a été reconduit dans la geôle où il est maintenu en isolement total. Au mépris du droit et des principes humanitaires les plus élémentaires.

Françoise Germain-Robin
Journal l'Humanité
7 juin 2004.

LE MUR DEVANT LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Le 8 décembre 2003, l'Assemblée Générale des Nations Unies demandait à la Cour internationale de Justice de se prononcer sur la légalité du Mur qu'Israël érige en Cisjordanie. Plus précisément, elle a demandé un avis consultatif sur les conséquences juridiques de l'édification d'un Mur dans les Territoires palestiniens occupés. La question posée à la Cour est très technique. Le fatras de considérations juridiques et formelles en introduction de l'avis risque de surprendre. Offrir des éléments de compréhension n'est donc pas inutile.

La Cour Internationale de Justice

La Cour internationale de Justice, qui ne doit en aucun cas être confondue avec le Tribunal Pénal pour l'Ex-Yougoslavie, est un organe des Nations Unies établi en 1945. Elle est composée de 15 juges, élus par le Conseil de Sécurité et l'Assemblée générale des Nations Unies, qui doivent assurer, d'après les statuts de la Cour " ...dans l'ensemble, la représentation des grandes formes de civilisation et des principaux systèmes juridiques du monde ".

Elle a principalement deux fonctions : rendre des jugements dans les litiges entre Etats et donner des avis consultatifs qui ont pour vocation d'énoncer le droit international en vigueur sur un point particulier qui lui est soumis. Dans ce cas, elle peut être saisie uniquement par des organisations internationales, telles l'Organisation Mondiale de la Santé, l'Organisation Internationale du Travail ou par les organes des Nations Unies comme, en l'espèce, l'Assemblée Générale. Dans une telle procédure, la Cour invite les membres de la Communauté internationale à lui fournir des observations soit par écrit, soit oralement, soit sous les deux formes.

Un avis consultatif ne s'impose pas aux Etats et n'a donc pas force obligatoire. Cependant, il a une portée symbolique forte du fait de son autorité morale à constater le droit en vigueur, à condition bien entendu qu'il soit clair et que des opinions divergentes de certains des 15 juges n'en atténuent pas la portée.

La demande d'avis consultatif par l'Assemblée Générale

Le 14 octobre 2003, un projet de résolution avait été déposé au Conseil de Sécurité tendant à faire condamner Israël pour la construction du Mur en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Les Etats-Unis y opposèrent leur veto.

Une semaine plus tard, les représentants de l'Autorité Palestinienne et de quelques Etats avaient suscité la réunion de l'Assemblée Générale en session extraordinaire. Un projet de résolution condamnant le Mur y fut présenté par l'Union Européenne (25 Etats).

Le résolution a été adoptée le 21 octobre 2003 par 144 voix contre 4 (Etats-Unis, Israël, îles Marshall et Micronésie). Elle demandait au Secrétaire Général des Nations Unies la publication, le mois suivant, d'un rapport sur les efforts engagés par Israël pour se conformer aux obligations incluses dans le texte.

Après avoir examiné le rapport de Kofi Annan publié le 24 novembre 2003, l'Assemblée Générale adoptait alors une résolution par 90 voix pour, 8 contre et 74 abstentions par laquelle elle demandait à la Cour internationale de Justice un avis sur les conséquences de la construction du Mur dans les Territoires occupés.

Le texte de la résolution est précédé d'une série de considérants qui sont autant d'arguments juridiques quant à l'illégalité du Mur.

Aperçu général des positions des Etats et organisations qui ont remis des observations à la Cour

L'avis avait été demandé de manière urgente. La Cour a pris l'Assemblée Générale au mot. Le 19 décembre, elle fixait la date limite de dépôt des observations écrites au 31 janvier 2004. Elle invitait tous les Etats membres des Nations Unies, les organisations internationales et l'Autorité Palestinienne à lui soumettre leurs observations. C'est ainsi la première fois qu'une entité qui n'est ni un Etat ni une organisation internationale est invitée à venir se présenter devant la Cour.

Au total, en plus de l'Autorité Palestinienne, l'ONU, l'Union Européenne, la Ligue Arabe, l'Organisation de la Conférence Islamique, 43 Etats ont déposé un mémoire.

12 Etats ont avancé que la Cour devait se déclarer incompétente ou s'abstenir. Il s'agit, entre autres, des Etats-Unis, du Royaume Uni, de l'Allemagne, l'Australie, l'Italie, la Belgique, du Cameroun et de la République Tchèque. A l'exception d'Israël, qui a plaidé que le Mur était une mesure de légitime défense, ils ne se sont pas prononcés sur le fond. 7 Etats et organisations ont condamné le Mur en des termes très durs mais ont estimé que la Cour ne devait pas se prononcer. (dont ceux du Canada, des Pays-Bas, de l'Union Européenne, la Grèce, l'Espagne et la France)



Photo : Tineke Dhaese

29 mémoires se sont prononcés sur le fond en condamnant le Mur et demandent à la Cour de se prononcer (dont ceux de la Jordanie, la Suisse, la Malaisie et la Conférence Islamique). Peu d'Etats ont présenté des exposés oraux devant la Cour. Ne se sont déplacés que les Etats et organisations favorables à la Palestine.

Arguments et contre-arguments principaux avancés dans les différents mémoires

- Il s'agit d'une affaire de nature politique.

Contre-argument : Les affaires soumises à la Cour avaient toutes un caractère politique (la Namibie, le Sahara occidental,...).

- En intervenant dans cette affaire, la Cour romprait le processus de négociation en cours et s'opposerait ainsi à la Feuille de Route.

En effet, d'après les statuts de la Cour internationale de Justice, celle-ci ne peut se prononcer sur une affaire en cours de négociation.

Contre-argument : Pour qu'il y ait mise en cause de la Feuille de Route, il faut toucher au statut permanent des Territoires qui fait, lui, l'objet de négociations.

Pour les défenseurs de la Palestine, il faut en rester au statut sous occupation des Territoires et à toutes les conséquences que cela comporte au regard du droit humanitaire. Il s'agit donc de faire reconnaître à la Cour que le Mur porte atteinte aux Territoires sous statut d'occupation. Les frontières relèvent des négocia-

tions sur le statut permanent des Territoires. Quant aux questions des colonies et du statut de Jérusalem, elles en relèvent aussi. Cependant, les colonies ayant été déjà condamnées par des résolutions tant de l'Assemblée Générale que du Conseil de Sécurité, l'argument fort consiste à faire valoir que le Mur vise à annexer les colonies, lesquelles ont déjà été déclarées illégales.

- La Cour ne peut pas se saisir au moyen d'un avis de ce qui est en fait une question de nature bilatérale et qui doit se régler au contentieux. Ce faisant, la Cour opérerait un détournement de procédure.

Toute une série de précédents donnent à penser que la Cour écartera cet argument (l'Affaire de la Namibie, du Sahara Occidental...)

Contre-argument : Il ne s'agit pas d'un conflit frontalier mais du statut général de la Palestine. C'est l'Assemblée Générale qui a été saisie de la question et elle a assumé une responsabilité qui a toujours été sienne : le traitement de la question palestinienne.

Conclusion

La Cour n'a toujours pas rendu son avis. Celui-ci, pourvu que la Cour se déclare compétente, aura un retentissement évident. Il faut alors espérer que la Cour y condamne le Mur et en impose tant la cessation de sa construction que le démantèlement de la partie déjà existante. Dans ce cas, la Communauté internationale aurait l'obligation au moins morale de ne pas reconnaître la construction de ce Mur et ses conséquences pour les territoires palestiniens occupés et de coopérer pour en exiger la destruction.

Pour rappel, en 1971, la Cour internationale de Justice avait, dans un avis consultatif, déclaré illégale l'occupation sud-africaine de la Namibie. Des sanctions internationales avaient alors été décrétées par les Nations Unies et la Communauté internationale s'était alors peu à peu mobilisée contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Il reste à espérer que l'avis de la cour sur le Mur marquera lui aussi un tournant dans la construction d'une paix juste et durable au Proche-Orient et dans la prise en compte des droits inaliénables du peuple palestinien.

Agnès Bertrand

ECHOOOOOOOOOOOOOS...

27 MARS 2004 - JOURNEE DE LA TERRE

Journée de la Terre, encore une. Combien de 30 mars encore, pour que cette terre cesse de se faire piétiner, cesse de se faire retourner par les chenilles d'acier... ? Combien de 30 mars encore, pour qu'on cesse de la déchirer, de l'éventrer, de l'empoisonner afin qu'elle ne produise plus que désolation et haine ? Combien de 30 mars encore, avant que cette terre ne retrouve le chemin de la joie et de la fierté de nourrir à nouveau ses enfants ?

Pas un 30 mars, pas une Journée de la Terre sans faire " parler " celle-ci. Et qui, mieux que le poète, pouvait encore faire chanter une terre aussi meurtrie, militarisée, séparée de ses travailleurs ordinaires ? La Journée s'est tenue dans les résonances des vers du " Poème de la Terre " de M. Darwich (1977) déclamés, tour à tour, par Nadia pour la langue française et Nidal prêtant sa voix à la version arabe et le tout, non sans une forte émotion.

" Au mois de mars, en l'an du soulèvement, la Terre nous révéla ses secrets sanglants ".

Ce 27 mars à Bruxelles, on a voulu faire parler la Terre de Palestine dans un " effort de poésie ", faire entendre d'autres voix dans le bruit de la guerre.

" Mars vient sur terre du ventre de la Terre et de la danse des filles ".

Entre les mots du poète, le Président de l'ABP et trois autres intervenants ont essayé de faire entendre autrement la souffrance de la Palestine d'aujourd'hui, chacun définissant ses priorités par une série de propositions concrètes.

Pour Pierre Galand, tout d'abord, " il est bon de rappeler que nous ne serons jamais à la hauteur de ce que peuvent attendre les Palestiniens quand nous prenons la parole au nom de leur cause ". Ensuite, il nous dresse un tableau de la situation sur le terrain, est-ce qu'elle a déjà été pire ?

" Toujours plus de colonies...Toujours plus d'occupation de la terre palestinienne, accompagnée du silence de plus en plus assourdissant des responsables politiques européens. Il semblerait que l'occupation de la Palestine n'empêche plus personne de dormir ". Et rappeler les dégâts colossaux de la nouvelle " arme d'occupation " : " la barrière de sécurité " alias le Mur de la honte qui, achevé, transfèrera quelque 25% de terre palestinienne sous drapeau israélien.

" Il n'y a plus de partenaire pour négocier " se lamente Mr. Sharon, alors que sa " politique d'élimination ciblée " des cadres de l'OLP (plus de 320 en 3 ans) tend à exprimer de plus en plus clairement une détermination sans faille à priver les Palestiniens de représentants, voire même de leur enlever le goût de la chose

publique, autrement dit leur droit à l'indépendance.

" Quand on tue les révolutionnaires, ils ne restent plus que les révoltés ".

Selon P. Galand, la seule solution d'urgence serait l'envoi d'une force internationale d'interposition qui protégerait les deux populations. Et il termine son exposé en nous proposant de faire pression sur tous les niveaux de pouvoirs (local, régional, national, européen ou encore à l'ONU) afin que soit respecté le droit de la Palestine à l'Indépendance. Enfin, il nous invite à nous faire curieux du terrain en rejoignant les nombreuses missions civiles organisées par l'ABP.

" Au mois de mars, cinq filles passèrent devant les violettes et le fusil. Elles s'écroulèrent devant la porte d'une école. Sur les doigts, la craie prit une couleur d'oiseau. Au mois de mars, la Terre nous révéla ses secrets sanglants ".

Vient ensuite le tour de Philippe Moureaux qui attire l'attention sur l'efficacité d'initiatives locales telle celle dont sa commune de Molenbeek a montré l'exemple en accueillant de jeunes Palestiniens de Bethléem pendant quelques jours ou encore les jumelages entre communes bruxelloises et palestiniennes. Il terminera sa trop courte intervention par une note d'espoir : " Il faut dépasser nos désillusions, nos déceptions et continuer de nous battre ici pour tenter de faire bouger les choses là-bas. Il faut, à tout prix, leur faire parvenir des signes symboliques de solidarité ".

Ne sommes-nous pas chacun en dette envers la souffrance de ce peuple, nous n'avons pas le droit de perdre l'espoir, il faut continuer à leur tendre la main.

" Je vous en prie, n'oubliez pas les Palestiniens. Si on ne les oublie pas, il restera une chance qu'ils soient plus forts demain ".

" Je suis la Terre

Et tu es la Terre

Khadija- ne ferme pas ta porte "

Véronique De Keyser s'engage fermement dans la parole comme elle l'a fait de façon véhémement dans les médias lors d'un retour d'une mission parlementaire en Palestine. Elle mettra surtout l'accent sur deux points : revenir encore et encore sur l'horreur de la situation des Palestiniens et la nécessité, malgré les énormes difficultés (elle en sait quelque chose) de faire preuve de courage pour en parler ici.

Elle va se dire stupéfaite du contentement déplacé de l'Europe, qui considère comme une victoire le fait d'avoir arraché un accord sur l'abstention de jugement de la politique israélienne d'"élimination ciblée" (enfin,

de moins en moins "ciblée"). Comment peut-on considérer comme une victoire le fait de trouver une position commune sur ... le silence. Se taire ne peut jamais être considéré comme une victoire ", martèle-t-elle.

Elle va nous dire combien, tant à titre individuel qu'institutionnel, il n'est jamais facile de s'exprimer sur la détresse des Palestiniens, vu la spécificité de l'occupant. "Quand je suis revenue de Palestine", dit-elle, "avec d'autres parlementaires, je dois avouer que nous étions TOUS, quelle que soit notre couleur politique, rentrés horrifiés, pas seulement par la violence mais surtout par le côté systématique, organisé de l'humiliation de tout un peuple. C'est ça qui m'a paru le plus insoutenable".

" Au mois de mars, nous connaissons notre première prison et notre premier amour.

Au mois de mars, nous connaissons notre premier amour et notre première prison.

Les souvenirs s'embrouillent dans la nuit de la langue maternelle "

"Je suis parlementaire et non diplomate", nous rappelle Mme De Keyser "et j'ai donc dit, dans l'effroi de ce que j'ai découvert, que ça évoquait, pour moi, des images de camp de concentration. Evidemment, ça a provoqué beaucoup de raffut. Comme vous pouvez l'imaginer, j'ai reçu des menaces de toutes sortes, y compris des menaces de mort. J'ai aussi été agressée physiquement mais de toutes les réactions d'hostilité que j'ai dû affronter, celle qui m'a le plus marquée, c'est sans doute celle de cet énergumène qui m'a apostrophée comme suit : " vous ne savez pas de quoi vous parlez, Madame, parce que dans les camps, les gens meurent alors que dans les camps palestiniens, ils se reproduisent". Cela nécessite-t-il des commentaires ?".

"Défendre les droits des Palestiniens, c'est en quelque sorte défendre nos propres droits ", continue Mme De Keyser " si l'U.E. n'a pas pu parler, autrement qu'en s'abstenant, alors, quel monde cela nous prépare-t-il ?

La seule chose que je voudrais faire passer comme message, c'est : ayez le courage de parler. Il faut pouvoir parler, chacun où il est, chacun comme il peut".

" Pourquoi chantes-tu ?

il répond :

Parce que je chante.

(...)

Ils ont fouillé son cœur

N'y ont trouvé que son peuple

Ils ont fouillé sa voix

N'y ont trouvé que sa tristesse

N'y ont trouvé que sa prison

Et n'y ont trouvé qu'eux-mêmes enchaînés"

Dernier intervenant de la journée, le professeur Jean Bricmont, qui ne s'est jamais rendu en Palestine, a voulu soulever, pour nous, un des aspects les moins connus du problème palestinien, qui en est la perception aux Etats-Unis.

"Pas de paix, sauf si Israël écrase la Palestine ou s'il se retire unilatéralement, ce qu'ils n'arrivent pas à faire ". Jean Bricmont ne se veut pas pessimiste mais plutôt réaliste et il ne pense pas que la fin de l'occupation pourrait s'envisager sans une modification radicale de l'opinion publique américaine.

Il nous apprendra que le soutien des USA à Israël est avant tout financier : plus de 3 milliards de Dollars par an (10 millions de dollars par jour). Il y a donc la force des moyens mais, en plus, vu que ce sont eux qui paient, leur presse, par exemple sera beaucoup moins critique, voire plus complaisante concernant le gouvernement israélien.

"Pas de doute, il y a un puissant lobby sioniste aux Etats-Unis et il n'est pas composé que de juifs". "Pour ma part, poursuit le Professeur Bricmont, "il y a toute une opinion à conquérir et les USA devraient être une priorité des militants pro-Palestiniens. L'enjeu serait de leur faire entendre une autre interprétation de ce qui se passe en Palestine". Et en ce qui concerne l'Europe, Mr Bricmont nous encourage à résister à toutes les formes d'intimidations qui pèsent sur toute prise de parole publique en faveur du peuple palestinien. Il nous demande, non seulement d'être attentif mais aussi d'ouvrir un axe de solidarité avec ceux qui sont attaqués par des groupes de pression sionistes organisés.

" Je suis la Terre

ô vous qui êtes en quête du grain de blé de son berceau

labourez mon corps

Vous qui allez à la montagne de feu

Passez sur mon corps "

Enfin, Nadia Farkh terminera en prenant bonne note de tout le travail en perspective et en ajoutant qu'aux côtés des démarches institutionnelles à caractère politique, on ne peut oublier toute la valeur du travail de fourmi accompli au quotidien par tous les militants qui font l'ABP.

" ô vous qui passez sur mon corps

vous ne passerez pas

Je suis la terre dans un corps

Vous ne passerez pas

Je suis la terre qui s'éveille

Vous ne passerez pas "

Et au tour de la Musique de prendre la relève...

MÉLODIE D'ESPOIR

Tout ce qui travaille au développement de la culture travaille aussi contre la guerre

Correspondance entre Albert Einstein et Sigmund Freud, 1932

"Al Kamandjati"(le violoniste), c'est de la résistance culturelle à plein rendement. Des contours d'un rêve fou griffonnés sur un bout de papier dans un café angevin, l'idée de Ramzi Aburedwan, étudiant au Conservatoire de musique d'Angers, est devenu officiellement le projet "Al Kamandjati", porté aujourd'hui par des dizaines de personnes.

Né en 1979, Ramzi a grandi dans le camp de réfugiés d'Al Amari (Ramallah). Enfant âgé de 8 ans lors de la première Intifada, il a défié l'occupation et lancé des pierres contre les chars et les soldats israéliens. Ramzi n'a pas eu droit à l'insouciance. Comme tous les Palestiniens de son âge, il pouvait déjà pressentir l'impact de l'occupation israélienne sur son avenir.

Dix ans plus tard, le hasard lui a pourtant permis de rencontrer Mohammed Fadel, professeur de musique et Palestinien réfugié en Jordanie. Mohammed lui propose de troquer ses pierres contre un archet. Ramzi accepte et choisit l'alto comme compagnon de voyage. Agé aujourd'hui de 25 ans, il essaye à son tour d'offrir aux enfants palestiniens les moyens nécessaires pour faire voyager leur musique hors de Palestine.

L'association "Al Kamandjati" a été créée en octobre 2002 ; depuis lors, trois groupes de musiciens se sont succédés en Palestine pour y poursuivre l'objectif principal du projet : compléter le dispositif déjà mis en place dans le secteur de la musique en ouvrant des écoles de musique dans les camps de réfugiés palestiniens. Cet été, 30 jeunes musiciens, amateurs et professionnels, sillonneront les territoires palestiniens pour y enseigner la musique aux enfants et offrir un peu partout des concerts gratuits. Ce sera également l'occasion pour certains musiciens d'approcher les conditions de vie des Palestiniens et d'élargir la solidarité autour de la musique.

Aujourd'hui, le projet "Al Kamandjati" est connu un peu partout en Europe. Grâce à cette reconnaissance, la récolte d'instruments de musique de seconde main a pris un deuxième envol : au total 60 instruments venus de France mais aussi d'Angleterre, de Suisse et d'Italie (principalement des violons) seront offerts aux élèves palestiniens les plus "doués". "Al Kamandjati" reçoit régulièrement des partitions ainsi que des matériels divers nécessaires au fonctionnement des écoles de musique. Les partenaires du projet se font chaque jour plus nombreux. Ainsi, des centres culturels palestiniens mettent à disposition des salles de cours et l'association apporte professeurs et instruments.

Le centre principal "Al Kamandjati" devrait voir le jour à Ramallah en janvier 2005. Monter un tel projet nécessitait un apport financier très important ; c'est donc pour faire la promotion du projet et récolter des fonds que l'association a organisé de nombreux concerts. Si elle compte sur ses propres fonds, l'association table également sur la contribution financière de la Commission européenne qui a promis 20.000 euros pour la construction de l'académie de musique. Cependant, l'initiative déterminante pour la concrétisation du projet vient véritablement du centre culturel grec qui a prêté 355m² au dernier étage du nouveau centre "Palestine avenir", toujours en construction à Ramallah, pour y abriter l'équipe administrative et une grande salle de répétitions et de concerts. Enfin, en partenariat avec l'organisation RIWAQ (Centre palestinien de réhabilitation architecturale), l'association prendra en charge, à Ramallah, la rénovation d'un bâtiment de l'époque ottomane qui offrira un second lieu pour des salles de cours et une antenne administrative.

En prélude au lancement officiel du Centre "Al Kamandjati", deux Italiens inaugureront dès septembre 2005 les leçons de violon dans les camps de réfugiés autour de Bethléem. L'enchaînement est donc parfait. Grâce à la musique, les enfants pourront s'exprimer et évacuer les pressions quotidiennes liées à l'occupation israélienne. Le projet "Al Kamandjati" confirme une fois de plus la culture comme partie intégrante de la résistance palestinienne.

Nora Khaleefeh

Pour en savoir plus ou soutenir le projet : Association "**Al Kamandjati**"

15, rue du Petit Chaumineau, 49100 Angers France

Tél. : 02 41 37 15 02, alkamandjati@yahoo.fr, www.alkamandjati.com

IN MEMORIAM

Maxime RODINSON

*"Il n'y a que trois objets auxquels l'homme peut se dévouer s'il veut dépasser la sphère de l'égoïsme viscéral : Dieu ou les dieux ; la patrie au sens le plus large, c'est-à-dire la structure dans laquelle on est né, sous toutes ses formes, depuis la tribu jusqu'à la nation et peut-être la super-nation ; enfin, il y a l'Homme en général. Marx avait choisi l'Homme en général et j'adhère à ce choix. Je ne crois pas aux dieux, et le bien de la patrie doit être sacrifié s'il y a contradiction au bien de l'humanité " **

Avec la mort, le 23 mai dernier, de Maxime RODINSON, nous avons tous perdu – il n'aurait pas aimé l'épithète – un maître à penser peut-être irremplaçable.

Tous

À commencer par les Arabes et les musulmans, à qui il a consacré une part majeure de son œuvre. Une oeuvre immense – d'orientaliste, de linguiste, d'historien, de sociologue, d'anthropologue... et qu'il faut d'ailleurs, comme il le souhaitait, se garder de réduire à ses polémiques contre la propagande sioniste et israélienne...

Pour les Palestiniens, ensuite, dont il fut l'un des premiers – voici près de quarante ans – à tenter d'expliquer, ici en Occident, la lutte et les aspirations (notamment dans son magistral Israël, fait colonial ? - 1967).

Et donc pour nous qui – aujourd'hui encore – cherchons à défendre et à faire reconnaître cette lutte et la tragédie que vit, chaque jour davantage, le peuple palestinien.

Pour les Juifs, enfin. Juif dé-judaïsé, Maxime Rodinson se refusait, il est vrai, à se réclamer du judaïsme. Il n'empêche, les analyses qu'il nous a laissées de l'histoire juive restent, me semble-t-il, incontournables. Par leur clarté et leur lucidité. Et, de même, je ne puis m'empêcher de penser que son choix en faveur d'une optique universaliste – illustrée, jusqu'en 1958, par son engagement communiste – et sa répugnance envers les nationalismes " obtus " – y compris et surtout le nationalisme juif –

étaient en partie tributaires de valeurs " juives ". Moses Hess ne disait-il pas " le judaïsme, donc le socialisme " ?

Ainsi, Rodinson déplorait que " les Juifs ont eu la chance d'échapper au nationalisme de tous les autres peuples, et puis, maintenant, ces idiots, voilà qu'ils se lancent là-dedans !"...

Maxime Rodinson était en effet profondément humaniste. C'est ce choix en faveur de " l'Homme en général " qui présidait, chez lui, à ce que l'on appelait à l'époque l'internationalisme. Choix que l'on retrouve de plus en plus également dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'altermondialisme. C'est ce choix qui, sans doute aussi, le poussait – lui, cet autodidacte issu d'un milieu fort modeste – à écrire " pour tout le monde ", de façon simple et claire. Et de manière à ce que ses analyses, toutes fouillées qu'elles soient, apparaissent au lecteur comme limpides et relevant avant tout du " bon sens ", dans l'acception la plus noble du terme.

C'est ce choix en effet qui place, si j'ose dire, Maxime Rodinson au carrefour de trois cultures, dont il nous offre les voies d'une (ré)conciliation : l'arabo-islamique, la juive et celle des Lumières et du socialisme (ici aussi dans l'acception la plus noble du terme).

En ces temps de replis identitaires ...

*" C'est aujourd'hui la mode de mettre l'identité à toutes les sauces (...) C'est vraiment la tarte à la crème, tout le monde est en quête d'identité. Quelle identité ? Il faudrait ajouter alors " identité ethnique ", (...) " identité nationale " ou " identité sociale ". Appartenir à telle ou telle catégorie sociale (...) cela existe bien et c'est aussi une identité ! (...) Il est des moments où une identité prime l'autre. Dans mon jeune temps (...), c'était l'identité sociale qui dominait absolument, on ne voulait pas entendre parler d'identité d'origine ethnique " **

En ces temps de chauvinismes nationalistes et/ou religieux qui ouvrent les portes à toutes les dérives, à tous les dénis de l'Autre

(considérons la tragédie de Rafah et l'Irak de la prison d'Abou Ghraïb) et qui tracent une voie royale à de futurs massacres et crimes de masse, Maxime Rodinson nous apparaît – aujourd'hui plus que jamais – tant sur le plan intellectuel que moral, comme un garde-fou ... Dans tous les sens du terme.

Et donc, aujourd'hui plus que jamais, espérons – ou plutôt faisons en sorte – que son œuvre palestinienne ne disparaisse pas avec lui.

*" Comprendre et faire comprendre les sentiments de révolte d'un peuple (...) s'élever contre la démarche pharisaïque qui condamne au nom de la morale universelle les actes des opprimés révoltés en oubliant la pesanteur de l'oppression et les faits de l'opresseur, c'est une chose. Exciter, en général d'un refuge tranquille, les (...) opprimés à choisir entre toutes les autres la solution sanguinaire en est une autre " **

Paul Delmotte

Bibliographie de Maxime Rodinson

- Mahomet, Le Seuil, 1961
- Islam et capitalisme, Le Seuil, 1966
- Israël et le refus arabe, 75 ans d'histoire, Le Seuil, 1968.
- Marxisme et monde musulman, Le Seuil, 1972
- Les Arabes, PUF, 1979
- La fascination de l'Islam: les étapes du regard occidental sur l'Islam, les études arabes et islamiques en Europe, Maspéro, 1980 (réédition: La Découverte, 1999)
- Peuple juif ou problème juif?, Maspéro, 1981 (réédition: La Découverte/Poche, 1997)
- L'Islam, politique et croyance, Fayard, 1993
- De Pythagore à Lénine, Fayard, 1993
- Entre islam et Occident. Entretiens avec Gérard D. Khoury, Les Belles-Lettres, 1998.

* Les citations sont tirées de Peuple juif ou problème juif ? et de Entre islam et Occident.

NOUS AVONS LU POUR VOUS

AMIRA HASS

CORRESPONDANTE

A RAMALLAH 1997-2003

Toute personne un tant soit peu au fait des événements tragiques du Proche-Orient a déjà entendu parler d'Amira Hass. Correspondante du journal Haaretz en Cisjordanie et à Gaza, elle est l'une des rares journalistes à vivre parmi les Palestiniens, tant et si bien qu'elle n'hésite pas à se dire spécialiste de l'occupation israélienne. En 2001, paraissait un premier ouvrage regroupant des articles écrits entre 1993 et 1997 sur Gaza. Elle récidive, couvrant cette fois la Cisjordanie, où elle vit depuis 1997.

Laissant aux analystes politiques le soin de faire croire que l'on se trouve toujours dans un processus de paix, Amira va droit au but. Au fil des pages, elle décrit par le menu la vie misérable et humiliante que l'armée israélienne impose à la population palestinienne.

Elle vise juste quand elle décrit la manière méthodique dont les bulldozers détruisent les maisons des Palestiniens, construites sans permis ou sur une terre agricole ou " pire encore " trop près d'une route conduisant à une colonie juive de peuplement.

Son interview d'un soldat israélien fait froid dans le dos et on imagine sans peine sa plume tremblant quand ce dernier lui explique qu'il a dix secondes exactement pour évaluer l'âge de l'enfant dans son viseur. Si, à son estime, l'enfant a plus de douze ans, il peut tranquillement lui loger une balle dans le corps.

Elle montre la stupidité manifeste du gouvernement israélien qui envoie son armée dévaliser le Bureau central palestinien des statistiques (BCPS) suspecté d'activités terroristes.

Elle fait preuve de sens politique lorsqu'elle explique que, du point de vue des Palestiniens eux-mêmes, les attentats contre Israël témoignent de l'incompétence et de l'incapacité des organisations palestiniennes à diriger une campagne de guérilla classique dans les Territoires, à l'instar de celle menée avec succès par le Hezbollah au Liban.

Enfin, elle est bouleversante quand elle dresse le portrait de Sawsan Mashni, une Palestinienne qui travaille dans le cadre d'un programme de psychothérapie de groupe pour des femmes, mères ou veuves de l'Intifada.

Ce livre est une véritable plongée au cœur de la vie des Palestiniens et de leur souffrance et à travers sa lecture, on perçoit la soif de justice qui anime Amira Hass.

ARAFAT L'IRREDUCTIBLE

Il est peu probable que confiné dans sa Mouqata'a, Yasser Arafat ait l'occasion de lire l'excellente biographie qu'Amnon Kapeliouk, journaliste au Monde Diplomatique et éditorialiste au quotidien israélien Yediot Aharono, vient de lui consacrer. C'est dommage car le Raïs aurait sûrement été touché par les paroles de Nelson Mandela qui, dans la préface, lui témoigne son admiration en affirmant qu'il restera à jamais un symbole d'héroïsme pour tous les peuples du monde qui luttent pour la justice et la liberté.

Le travail de Kapeliouk est considérable : faire revivre la trajectoire d'un homme qui, depuis plus de quarante ans, se bat pour la cause du peuple dont il est devenu le symbole. Ce qui en fait un dirigeant hors du commun, c'est peut-être sa baraka car le phénix au keffieh a échappé à tant de tentatives d'assassinat qu'un de ses compagnons de route dira de lui qu'il a une sorte de sixième sens pour déjouer le danger.

Figure historique de la résistance palestinienne, dès la fin des années 50, c'est par la lutte armée qu'il rappelle au monde entier que le peuple palestinien n'a pas été rayé de la carte en 1948 et que malgré sa dispersion, il entend bien récupérer ce qu'on lui a volé.

Quand il prend la tête de l'OLP en 1969, il est déterminé à créer à la place d'Israël un Etat démocratique pour les Musulmans, les Juifs et les Chrétiens. Il rompt ainsi avec la doctrine panarabiste d'une grande nation arabe dont le Président Nasser s'était fait le porte-parole. Il soutient activement la lutte armée et n'a pas peur d'affirmer que la mitrailleuse est son mode d'expression.

Mais dès 1974, il lance son projet de deux Etats en Palestine et porte le combat des Palestiniens dans l'arène diplomatique. "Je suis venu, en tenant d'une main un rameau d'olivier et de l'autre, un fusil de révolutionnaire. Ne laissez pas le rameau vert tomber de ma main. La guerre a éclaté en Palestine, mais c'est en Palestine que naîtra la paix" déclare-t-il le 13 novembre 1974 devant l'Assemblée Générale de l'ONU. Vingt ans plus tard, Arafat pensera avoir atteint son objectif en serrant la main de Itzhak Rabin pour consacrer les accords d'Oslo. Entre-temps, il a accepté en 1988 la résolution 181 de l'ONU qui reconnaît à Israël le droit à l'existence.

Alors que les travaillistes israéliens accusent Arafat d'avoir fait capoter la paix par son intransigeance. Amnon Kapeliouk rappelle les trois conditions primordiales, selon Arafat, pour y parvenir : la création d'un Etat palestinien viable en Cisjordanie et à Gaza, avec

Jérusalem-Est pour capitale et la reconnaissance du principe du droit au retour pour les réfugiés, ses modalités d'application pouvant être négociées.

Que de batailles n'a-t-il pas dû mener pour maintenir la cohésion de la résistance palestinienne contre certains dirigeants arabes qui rêvaient de la caporaliser ou de la voir disparaître. Dans les moments difficiles, comme lors des tueries de Septembre noir en 1971 ou de l'invasion du Liban en 1982, Arafat n'a pu compter réellement que sur lui-même et ses proches dont beaucoup ont perdu la vie.

Arafat est maintenant cloîtré dans sa Mouqata'a depuis trois ans. Face à lui, son pire ennemi, Ariel Sharon. Même s'il a accepté, sous la contrainte des Etats-Unis, de réformer l'Autorité palestinienne en nommant un premier ministre, il garde la haute main sur les options politiques que pourrait prendre Ahmad Qoreï. Face aux menaces d'expulsion (liquidation dans le langage du gouvernement israélien), l'Irréductible se contente de dire: "laissons-les à leurs manigances. Moi, je serai libre ou martyr (chahid)."

Enfin, on pourra toujours reprocher à Kapeliouk de ne pas avoir assez insisté sur la corruption, le clientélisme et l'autoritarisme dont on accuse le vieux leader. Mais son objectif principal était de souligner que, quoi qu'il arrive, Yasser Arafat reste le symbole d'un peuple, expulsé, colonisé et martyrisé et qui, en définitive, n'a jamais pu compter que sur lui-même.

François Reman

LES FLAMBOYANTS DE GAZA

de Mehdi Benchelah

Roman, Editions du Cherche-Midi,
22 avril 2004.



Check-point d'Erez, à la frontière d'Israël et de la bande de Gaza. Par une matinée de septembre, Kelly O'Connor, une jeune femme originaire de New York, débarque en pleine Intifada dans le chaudron palestinien. Elle fait la connaissance de Thomas Gaume, un séduisant Français d'une trentaine d'années employé par les Nations Unies, qui vit et travaille entre Beyrouth et Gaza. Pour quelles raisons cette jeune Américaine tient-elle à se rendre dans cette bande désertique de 360 kilomètres carrés où s'affrontent jour et nuit soldats hébreux et groupes armés palestiniens ? Pourquoi s'installe-t-elle dans ce lieu où la mort semble une toile de fond permanente ? Pour accomplir une mission, fuir un fantôme ou chercher une réponse ?

Malgré son apparente désinvolture, Thomas Gaume paraît jouer un rôle précis dans ce théâtre d'ombres que constitue le Proche-Orient. Est-il vraiment le fonctionnaire international dévoué et futile qu'il prétend être ou œuvre-t-il pour un des innombrables services de renseignements qui semblent considérer la bande de Gaza comme leur nouvel Eldorado ? Quel est son rôle dans une opération engagée contre Mokhtar El-Ghoul, un redoutable terroriste établi dans le nord du Yémen, soupçonné d'être l'instigateur de plusieurs attentats anti-occidentaux dans cette région du monde ?

Mehdi Benchelah est né à Paris en 1969 d'un père Algérien et d'une mère Française. Après des études de droits, il se lance dans le journalisme en Amérique latine puis dans les Balkans. Il a ensuite travaillé au Sahara Occidental et en Algérie. De 1998 à 2000, il a été le correspondant du journal Le Point et de Radio France Internationale dans la bande de Gaza. Il est le coauteur (avec Jean Lescuyer) de Le Pèlerin de Jérusalem (Jean-Claude Lattès).

OBSERVATEUR CIVIL EN PALESTINE. "CHRONIQUE D'UNE DESCENTE AUX ENFERS"

de Daniel Vanhove – Préface d'Ilan Halevi – Diffusion : Editions Marco Pietteur.

Sortie prévue mi-septembre, accompagné du DVD "Au bord de la mort, nous cultivons l'espoir", avril 2002

Au travers d'une chronique forte et émouvante, Daniel Vanhove retrace dans le détail, les six missions d'observateurs civils belges qu'il a encadrées et accompagnées pour l'ABP (Association belgo-palestinienne), de novembre 2001 jusqu'en juillet 2002, terminant par un épilogue amer au retour des deux dernières missions d'avril 2004.

Son témoignage, centré sur les conséquences effroyables du conflit sur les populations civiles palestiniennes et israéliennes, donne la parole à un grand nombre d'acteurs du terrain. Il relate le travail de soutien et de solidarité auprès du peuple palestinien des délégations civiles, confrontées sur place, à la dégradation continue des conditions de vie des populations de la région.

Particularité de l'ouvrage: un DVD intitulé "Au bord de la mort, nous cultivons l'espoir" y est joint. Ce documentaire relate la mission d'avril 2002 qui a parcouru le pays en même temps que s'organisait l'opération "Rempart" menée par le gouvernement Sharon, et permet de prendre conscience du travail indispensable effectué par les volontaires civils, aux côtés des populations occupées.

VOUS SOUHAITEZ MARQUER VOTRE SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN ? Devenez membre de l'ABP!

Si, comme nous, vous n'arrivez pas à vous taire face à l'injustice criante qu'endure le peuple palestinien,
Si comme nous, vous refusez ce silence complice alors : rejoignez-nous !

● Vous avez des idées ? Des projets ?

L'ABP peut vous soutenir dans leurs réalisations, là où vous êtes, dans votre quartier ou votre association.

● Vous êtes décidé à agir mais votre choix n'est pas fixé ?

Rejoignez-nous et participez aux activités des différents groupes de travail qui existent déjà au sein de l'ABP ou créez en un nouveau !

● Vous avez une critique à formuler ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions concernant les actions en cours. Favoriser l'esprit critique ne peut qu'enrichir nos échanges et nos diversités ;

● Vous n'avez pas le loisir de vous impliquer activement dans des actions ?

Vous pouvez nous soutenir financièrement en vous acquittant de la cotisation annuelle.

Qui sommes nous ?

L'ABP est une asbl de droit belge fondée en 1975 afin de défendre et promouvoir les droits inaliénables du peuple palestinien à son territoire et à son Etat, droits expressément reconnus par l'Organisation des Nations Unies.

L'ABP se réclame du principe de pluralisme; elle est ouverte à toute personne physique ou morale, à l'exclusion de celles qui professent une idéologie raciste ou antisémite. Depuis plus de 25 ans, l'ABP réalise ses objectifs via différents axes d'actions :

- information et mobilisation de l'opinion publique, des associations et organisations citoyennes, des médias ;
- action politique d'intervention citoyenne (lobbying) auprès des représentants élus dans les institutions locales, régionales, nationales et européennes et interpellation des pouvoirs publics en Belgique et dans l'Union européenne;
- soutien matériel, moral et en ressources humaines aux organisations palestiniennes;
- promotion, avec les ONG belges de coopération en partenariat avec des associations palestiniennes;
- échanges culturels.

Comment devenir membre ?

Une cotisation annuelle de 25,-euro à verser au compte de l'ABP est demandée à toute personne désirant devenir membre (15,-euro pour les étudiants et sans-emploi). Seuls les membres en ordre de cotisation seront admis à l'assemblée générale qui se tient une fois par an.

vos soutien, votre présence, votre voix, vos idées, ...sont les bienvenus

L'ABP près de chez vous :

ABP- section Liège :

Place St Paul, 9 – 11, 4000 LIEGE
e-mail : abpliege@ifrance.com
Site web : <http://abpliege.site.voila.fr/>

ABP- Hainaut occidental

Rue Clercamps, 21 - 7500 Tournai
tel : 069/25 62 11
e-mail : brigitte.meyer@mc.be

Autres comités : liste non exhaustive...

Groupe citoyen "**Mazerine**" - Rixensart, La Hulpe et Lasne
Adresse de contact: daniel.dekkers@skynet.be -
Tel : 02/633.47.59

Comité Solidarité Palestine

Floreffe - 53, Rue Célestin Hastir -5150 Floreffe

CSPP :

Comité de soutien au peuple palestinien d'Ottignies – LLN
8, rue de Franquenes - 1341 Ottignies-LLN
tel : 010/41.96.97 cspp_ott@yahoo.fr

Groupe Citoyen d'Ittre pour le Respect des Droits et la Protection du Peuple Palestinien

8 rue Pezin - 1461 Ittre - marc.abramowicz@swing.be -
henri.weber@belgacom.net

Amitiés Braine-Palestine

Braine-le-Comte blcpal@hotmail.com

Groupe Asel Ashleh de Dion

C/o Michel Van Zeebroeck - 27 rue de Beaumont
à 1390 Nethen
michel.vanzeebroeck@skynet.be

Ont collaboré à la réalisation de ce bulletin :

Giorgio Basile, Agnès Bertrand, Laurence Blésin, Paul Delmotte, Ouardia Derriche, Marc Deroover, Nadia Farkh,
Pierre Galand, Nora Khaleefeh, Janvier Nahimana, François Reman, Jacki Zielinski.

Association belgo-palestinienne / Wallonie Bruxelles / Fondation Naïm Khader

Nadia Farkh - 9, quai du Commerce - 1000 Bruxelles

tel : 02/223.07.56 - fax : 02/250.12.63 - E mail : abp.eccp@skynet.be -

Fortis banque : 001-2603997-11

www.association-belgo-palestinienne.be